

Image not found or type unknown



URGENT vol bancaire sur Internet: dois je payer interets et agio?

Par lam, le **01/07/2009** à **16:20**

Bonjour. Je viens d'être victime d'un vol de numéro de carte bancaire sans dépossession, avec un préjudice de 900€ (achats sur internet). Etant étudiante et sans revenu, cela m'a entraîné un découvert de 300€. La banque me propose une autorisation de découvert de 400€. Mes questions sont: y-a-t'il un moyen de ne pas payer les intérêts induits par le découvert? Et si le découvert dépasse les 400€ (ce qui est fort probable avec une dépense de 900€ non prévue), la banque pourra-t'elle me rembourser les Agios? Merci de votre aide et de votre patience. Cordialement. Mlle Meylinn LAM